

Réf. : 2022-09-D-84-fr-1 [La politique de l'école concernant les devoirs à domicile](#)

1. Introduction

À l'École européenne Luxembourg I, les devoirs à domicile sont considérés comme une partie intégrante du processus d'apprentissage. Ils offrent aux élèves la possibilité de consolider et d'approfondir leurs acquis, de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités, ainsi que de renforcer le partenariat entre l'école et la famille. Cette politique s'appuie sur les Lignes directrices relatives aux devoirs à domicile dans les Écoles européennes et reflète les valeurs du système des Écoles européennes, en favorisant le bien-être des élèves, l'inclusion, l'autonomie et la réussite scolaire.

2. Objectifs

Les devoirs à domicile doivent soutenir les apprentissages en permettant aux élèves de :

- consolider et exercer les connaissances et compétences acquises en classe ;
- se préparer aux apprentissages futurs ;
- développer des habitudes de travail autonome et des compétences organisationnelles ;
- favoriser le sens des responsabilités et l'autodiscipline ;
- encourager la lecture par plaisir et pour apprendre ;
- approfondir les apprentissages grâce à des activités créatives et porteuses de sens ;
- développer leur confiance en eux et leur persévérance en tant qu'apprenants.

Les devoirs à domicile doivent toujours avoir un objectif pédagogique clair et contribuer positivement aux expériences d'apprentissage des élèves.

3. Principes directeurs

Les devoirs à domicile doivent être :

- **Pertinents**
Les activités doivent être directement liées aux apprentissages réalisés en classe et contribuer à l'atteinte des objectifs d'apprentissage.
- **Adaptés à l'âge**
Les devoirs à domicile doivent être adaptés au stade de développement et aux capacités des élèves.
- **Inclusifs et différenciés**
Les enseignants doivent tenir compte de la diversité des besoins des élèves et prévoir des adaptations lorsque cela est nécessaire, notamment pour les élèves bénéficiant d'un soutien éducatif.
- **Équilibrés**
Les devoirs à domicile doivent soutenir les apprentissages sans entraîner une charge de travail ou un stress excessif.
- **Favorisant l'autonomie**
Les élèves doivent être capables d'effectuer la majorité des tâches de manière autonome.
- **Axés sur la qualité**
La qualité et la valeur pédagogique des devoirs à domicile sont plus importantes que leur quantité.

4. Types

Les devoirs à domicile peuvent comprendre :

- des activités de lecture ;
- des exercices de consolidation des compétences enseignées en classe ;
- l'apprentissage du vocabulaire ;
- des exercices de mathématiques ;
- des recherches ;
- des projets créatifs ;
- la préparation de présentations ;
- des activités de réflexion ;
- des travaux de longue durée.

Les enseignants sont encouragés à varier les types de devoirs à domicile et à offrir des possibilités de créativité, de recherche et d'implication personnelle.

5. Durée recommandée

La quantité de devoirs à domicile doit rester raisonnable et adaptée à l'âge des élèves.

Niveau	Temps quotidien recommandé
P1	Jusqu'à 10–15 minutes
P2	Jusqu'à 15–20 minutes
P3	Jusqu'à 20–30 minutes
P4	Jusqu'à 30–40 minutes
P5	Jusqu'à 45 minutes

Ces recommandations n'incluent pas les activités quotidiennes de lecture, qui sont vivement encouragées à tous les niveaux.

Les enseignants doivent faire preuve de souplesse et tenir compte des besoins individuels des élèves.

6. Lecture

La lecture constitue un pilier fondamental des apprentissages et doit être encouragée tout au long du cycle primaire.

Les élèves sont invités à lire régulièrement dans leur Langue 1 et, lorsque cela est approprié, dans d'autres langues.

La lecture peut inclure :

- la lecture autonome ;
- la lecture partagée avec les membres de la famille ;
- les livres empruntés à la bibliothèque ;
- les projets de lecture en classe ;
- un carnet ou un journal de lecture.

L'objectif principal est de développer le plaisir de lire tout au long de la vie.

7. Pendant les vacances

Conformément aux principes de bien-être et de développement équilibré :

- aucun devoir à domicile obligatoire conséquent ne doit être donné pendant les vacances scolaires ;
- les activités de lecture sont fortement encouragées ;
- des activités facultatives d'enrichissement peuvent être proposées ;
- des projets de longue durée peuvent exceptionnellement se poursuivre pendant les vacances lorsqu'ils sont justifiés sur le plan pédagogique.

Les périodes de vacances doivent permettre aux élèves de se reposer, de profiter de la vie familiale, de vivre des expériences culturelles et de favoriser leur développement personnel.

8. Rôles et responsabilités

Enseignants

Les enseignants sont responsables de :

- proposer des devoirs à domicile utiles et pertinents ;
- expliquer clairement les tâches et les attentes ;
- différencier les devoirs à domicile lorsque cela est nécessaire ;
- coordonner la charge de travail ;
- fournir un retour lorsque cela est pertinent ;
- suivre l'impact des devoirs à domicile sur les apprentissages et le bien-être.

Élèves

Les élèves sont invités à :

- réaliser leurs devoirs à domicile du mieux qu'ils peuvent ;
- remettre leurs devoirs à domicile dans les délais ;
- développer de bonnes habitudes d'organisation ;
- demander des explications lorsqu'ils ne comprennent pas une tâche ;
- assumer progressivement davantage de responsabilités dans leurs apprentissages.

Parents

Les parents jouent un rôle important en :

- offrant un environnement propice au travail ;
- encourageant de bonnes habitudes d'étude ;
- s'intéressant aux apprentissages de leur enfant ;
- favorisant son autonomie et son sens des responsabilités.

Les parents ne sont pas tenus d'enseigner de nouveaux contenus ni d'effectuer les devoirs à domicile à la place de leur enfant.

9. Soutien éducatif

Les devoirs à domicile doivent respecter les principes de l'éducation inclusive.

Pour les élèves bénéficiant d'un soutien général, modéré ou intensif, les devoirs à domicile peuvent être :

- adaptés en quantité ;
- modifiés en termes de complexité ;
- proposés sous des formats alternatifs ;
- liés, lorsque cela est pertinent, aux objectifs d'apprentissage individuels.

L'objectif est de garantir un accès équitable aux apprentissages tout en maintenant des attentes élevées pour tous les élèves.

10. Bien-être et équilibre entre vie scolaire et vie personnelle

L'École européenne Luxembourg I reconnaît l'importance d'un équilibre entre les apprentissages scolaires, la vie familiale, les loisirs, l'activité physique et le bien-être émotionnel. Les devoirs à domicile ne doivent jamais devenir une source de stress excessif ni avoir un impact négatif sur le bien-être de l'enfant.

Les enseignants, les parents et les élèves doivent collaborer afin que les devoirs à domicile demeurent un élément positif et constructif de l'expérience éducative.

11. Révision de la politique

Cette politique sera réexaminée régulièrement afin de garantir sa conformité avec les Lignes directrices des Écoles européennes, les avancées de la recherche en éducation et l'évolution des besoins de la communauté de l'École européenne Luxembourg I.